

Budget de capital 2026–2027

L'honorable René Legacy

**Ministre des Finances et du Conseil de
Trésor**

Province du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente, c'est avec fierté que je prends la parole aujourd'hui pour présenter le budget de capital 2026-2027.

Je tiens d'abord à reconnaître respectueusement que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires non cédés et non abandonnés des peuples Wolastoqey, Mi'gmaw et Peskotomuhkati. Nous cherchons à réparer et à reconstruire des relations significatives avec les peuples autochtones et à honorer ces terres qui portent les espoirs des générations futures.

Introduction

Un an après le début de notre mandat, notre gouvernement demeure déterminé à soutenir la population du Nouveau-Brunswick. Nous avons promis d'investir dans les soins de santé, le logement, l'éducation et les solutions visant à rendre la vie plus abordable pour les familles. Malgré de nombreux défis économiques, nous avons élaboré un plan auquel la population du Nouveau-Brunswick peut se fier. Nous savons que lorsque nous investissons dans notre système de santé, dans nos écoles et dans nos collectivités, nous investissons dans ce qui compte pour la population du Nouveau-Brunswick.

Investir dans notre économie, c'est investir dans les gens du Nouveau-Brunswick.

L'économie du Nouveau-Brunswick a fait preuve de résilience, mais dans les mois et les années à venir, nous pouvons nous attendre à une croissance plus modérée, car les difficultés associées au commerce et aux droits de douane exercent une pression à la baisse sur nos perspectives de croissance.

Or, de nouveaux vents favorables soufflent sur notre province. Les grands projets pourraient servir de catalyseur et stimuler la croissance, et ils sont d'autant plus importants que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de nous actuellement.

L'investissement dans les immobilisations est indispensable et peut agir comme un important stabilisateur économique pendant les périodes de ralentissement économique. Ces investissements stimulent l'activité économique dans l'ensemble

de la province, soutiennent les entreprises locales, créent des emplois et génèrent de véritables revenus pour les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Le budget de capital que je présente aujourd’hui est bien adapté à la situation actuelle. Il prévoit des dépenses en immobilisations de 1,47 milliard de dollars pour 2026-2027, soit le plus important investissement de capitaux de l’histoire de notre province. Et cet investissement est ciblé. Les projets qui en découlent renforceront les services sur lesquels comptent les familles au quotidien et consolideront les fondements de communautés fortes et dynamiques.

Madame la présidente, ce n’est un secret pour personne que les infrastructures coûtent plus cher lorsqu’elles ne sont pas entretenues comme il se doit, et les nôtres sont sous-financées depuis des années.

Des infrastructures fiables contribuent à une économie saine, Madame la présidente. Retarder ou annuler un investissement ne fait qu’augmenter les coûts par la suite. Il faut agir maintenant pour prévenir le déclin des infrastructures et protéger la prochaine génération d’une facture encore plus lourde.

En résorber ce retard, nous renforçons les fondements de notre économie et nous veillons à ce que nos infrastructures fonctionnent de manière à permettre aux entreprises de croître, de rivaliser et d’investir en toute confiance.

Ces investissements contribueront à générer des retombées économiques positives. Des infrastructures bien entretenues permettent une circulation plus fluide des marchandises dans la province et une prestation plus efficace des services publics essentiels dont la population du Nouveau-Brunswick dépend au quotidien.

En somme, les dépenses responsables d’infrastructure ne représentent pas un coup, mais bien un investissement dans notre avenir, et c’est ce que nous faisons.

Soins de santé

Madame la présidente, les soins de santé sont notre priorité absolue, et pour y donner suite, nous devons assurer la construction et le maintien d'infrastructures de soins de santé modernes permettant de répondre aux besoins d'une province en pleine croissance.

Cette année, nous poursuivons le renouvellement de l'infrastructure hospitalière, nous donnons plus d'espace aux services cliniques et nous améliorons les milieux pour les patients, les fournisseurs de soins et les familles.

En 2026-2027, notre gouvernement investira 205 millions de dollars pour poursuivre les travaux de rénovation, d'agrandissement et d'amélioration de nos hôpitaux à l'échelle de la province.

Madame la présidente, ces investissements placent la prise en charge rapide et la sécurité des patients au premier plan. Ils témoignent de l'engagement de notre gouvernement à veiller à ce que les familles puissent accéder aux soins dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin.

Plusieurs améliorations et rénovations importantes sont en cours dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick, notamment à l'Hôpital régional de Saint John, à l'Hôpital de Moncton, à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, à Fredericton, et à l'Hôpital régional Chaleur de Bathurst.

À Moncton, la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir l'unité de soins coronariens a commencé. Cet agrandissement, d'une superficie d'environ 32 000 pieds carrés, augmentera la capacité globale de l'hôpital, notamment sa capacité à gérer les transferts postopératoires en provenance du Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick à Saint John. La construction devrait être achevée en septembre 2027.

Parallèlement, à Saint John, des travaux sont en cours pour réaménager et rénover l'hôpital en vue d'y apporter des améliorations essentielles. Ce projet comporte de nombreux aspects, notamment une clinique d'oncologie, une unité de soins intensifs

de 32 lits au deuxième étage, une nouvelle clinique de soins ambulatoires et une nouvelle salle d'opération hybride, ce qui constituera une étape importante en 2026-2027.

À l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, des travaux d'agrandissement et de rénovation de plus de 250 millions de dollars ont débuté il y a plus de dix ans. Le financement de cette année devrait permettre d'achever les travaux dans l'unité de travail et d'accouchement, une étape importante pour respecter le calendrier prévu pour l'ouverture de l'unité des soins post-partum, de l'unité de soins intensifs néonatals et de l'unité de travail et d'accouchement à la fin de l'été ou au début de l'automne 2026.

Madame la présidente, les travaux de réaménagement se poursuivent également à l'Hôpital régional Chaleur. La planification pour les services de travail et d'accouchement et les futures rénovations de la tour ont enfin repris. Notre priorité demeure la réalisation de cet important projet visant à renforcer la capacité de soins dans la région Chaleur.

Cette année, nous commençons également à investir dans la construction d'un nouveau bloc endoscopique au Centre hospitalier universitaire Georges-L.-Dumont, à Moncton. Le nouveau bloc offrira un accès plus rapide aux examens et aux soins spécialisés, améliorera la détection du cancer, réduira les hospitalisations et offrira un environnement de travail moderne et efficace aux employés. Les travaux débuteront dès que possible et se poursuivront jusqu'en 2029.

En outre, nous affectons 42 millions de dollars dans ce budget pour le remplacement de biens d'équipement vieillissant. Le remplacement de l'équipement médical vieillissant permet aux cliniciens de poser des diagnostics plus tôt, de traiter plus rapidement les patients et d'améliorer les résultats de ces derniers partout dans la province.

Éducation

Madame la présidente, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a l'importante responsabilité de veiller à ce que les enfants du Nouveau-Brunswick reçoivent une éducation de première classe.

La croissance démographique du Nouveau-Brunswick au cours des dernières années a accentué la pression qui pèse sur bon nombre des 295 écoles de la province. Ces écoles prennent de l'âge, et beaucoup d'entre elles ont connu une forte augmentation des inscriptions ces dernières années.

Nous prenons des mesures pour remédier au vieillissement des infrastructures afin d'alléger cette pression et de contribuer à créer des environnements où les élèves peuvent apprendre, jouer et devenir les futurs leaders de notre province.

Des écoles de qualité permettent de bâtir des communautés fortes. Ces investissements nous aident à atteindre l'objectif de notre gouvernement d'offrir à chaque élève, dans chaque région, la possibilité de réussir.

À cette fin, le gouvernement investira plus de 242 millions de dollars dans nos écoles l'an prochain, une augmentation de près de 50 millions de dollars par rapport à l'année dernière.

Cette somme comprend 193 millions de dollars pour poursuivre les travaux qui ont déjà commencé dans des écoles de la province. La somme additionnelle de 9,7 millions de dollars sera investie pour commencer à planifier l'agrandissement et la modernisation à mi-vie de certaines écoles, ainsi que la construction de nouvelles écoles, aux quatre coins de la province.

Les travaux de construction de la nouvelle école dans la péninsule centrale de Saint John et de l'école de la maternelle à la 5e année dans le secteur nord de la ville ainsi que leurs carrefours communautaires respectifs se poursuivront cette année, de même que ceux de la nouvelle école de la maternelle à la 8e année à Campbellton. Les chantiers suivants s'ouvriront : la nouvelle école de la maternelle à la 12e année de Shédiac, l'agrandissement de l'école de Tabusintac ainsi que l'agrandissement et

la modernisation à mi-vie de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud de Shédiac et de la Polyvalente W.-Arthur-Losier. Les phases de planification et de conception de tous les autres projets déjà annoncés se poursuivront.

Des travaux seront également entamés pour le choix des emplacements et la planification de six nouveaux projets d'envergure, dont de nouvelles écoles dans les régions de Moncton et de Woodstock, le renouvellement des infrastructures dans la région de Fredericton et la modernisation à mi-vie d'une école dans la région de Rexton.

Madame la présidente, il est fondamental d'assurer une bonne qualité de l'air dans nos écoles pour offrir un environnement d'apprentissage sain. C'est pourquoi nous investissons 8,75 millions de dollars pour moderniser la ventilation des écoles partout dans la province, améliorant ainsi le confort, la sécurité et les conditions générales dans les salles de classe, à la fois pour les élèves et le personnel.

La somme de 27 millions de dollars sera affectée aux travaux d'amélioration, à l'équipement et à d'autres modernisations dans nos écoles.

Une autre nouveauté cette année : un fonds de 4 millions de dollars destiné aux projets d'investissement de grande envergure. L'objectif de ce fonds est de remédier aux problèmes qui pourraient limiter l'utilisation des écoles, voire en entraîner la fermeture lorsque les possibilités de transférer les élèves vers d'autres établissements sont limitées.

Nous modernisons et agrandissons nos écoles pour que nos classes puissent suivre le rythme de la croissance, que les enseignants disposent de l'espace nécessaire pour enseigner et que les élèves puissent apprendre dans des milieux propices à la réussite.

Logement

Madame la présidente, assurer des logements sûrs, abordables et accessibles pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick est une priorité pour notre gouvernement depuis le premier jour.

Nous faisons face à une crise du logement, et nous avons déjà lancé plusieurs initiatives pour que la situation soit plus gérable.

Nous avons achevé plus de 150 logements à ce jour, et 221 autres sont en cours de construction ou presque prêts.

Nous poursuivrons nos investissements dans la construction de nouveaux logements publics dans la province à hauteur de 50 millions de dollars, et nous investirons également plus de 15 millions pour permettre aux fournisseurs de logements sans but lucratif d'ajouter des dizaines de nouveaux logements.

Comme l'an dernier, plus de 9 millions de dollars ont été affectés à d'importants travaux d'entretien et de maintenance des logements sociaux existants.

Au total, 78,1 millions de dollars seront investis dans le logement, ce qui constitue une augmentation de près de 70 % par rapport à l'année dernière et le plus important investissement de l'histoire de notre province à ce chapitre.

Transports

Madame la présidente, personne ne sera étonné d'entendre qu'une part importante des investissements consacrés à notre budget de capital pour 2026-2027 sera affectée au ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Le budget de 680 millions du Ministère correspond à près de la moitié de notre budget de capital. Une grande partie de ce montant, soit quelque 540 millions de dollars, est destinée à l'amélioration de nos routes, ponts, traversiers et autres infrastructures de transport, ce qui reflète le fait que nos projets de transport s'étalent sur plusieurs années et ont connu une augmentation sur le plan des coûts.

L'augmentation des investissements de capitaux dans les infrastructures de transport est essentielle pour l'acheminement efficace des marchandises sur le marché.

Des routes rurales aux grands axes routiers, ces investissements profitent aux collectivités de toutes les régions, afin qu'aucune partie de la province ne soit laissée

pour compte. Cet équilibre régional nous permet de garantir que chaque collectivité tire parti de ces investissements visant à faciliter la vie quotidienne et à favoriser la croissance économique à long terme.

Les transports constituent l'un des outils économiques les plus puissants dans notre arsenal. Des routes et des ponts fiables permettent la circulation des marchandises, soutiennent le secteur de la construction et garantissent que chaque région demeure connectée et compétitive.

Infrastructure économique

Madame la Présidente, la croissance économique à long terme s'appuie sur des investissements judicieux dans les secteurs qui dynamisent notre province. Parmi les nombreuses forces du Nouveau-Brunswick, signalons des secteurs comme les ressources naturelles, le tourisme, la recherche, l'innovation et la création d'une main-d'œuvre qualifiée qui fera progresser notre économie.

Notre budget de capital renforce ces piliers pour que les entreprises du Nouveau-Brunswick puissent croître, embaucher et être compétitives.

Cela comprend le renouvellement d'actifs essentiels comme les pépinières provinciales et les installations aquacoles, la mise à niveau des parcs et des sentiers, et la modernisation des espaces d'apprentissage et de recherche au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), au New Brunswick Community College (NBCC), au New Brunswick College of Craft and Design (NBCCD) et au Conseil de la recherche et de la productivité (CRP).

Ces projets permettront d'accroître les capacités de production, de protéger la valeur touristique, d'améliorer l'accessibilité et de garantir que les étudiants, les travailleurs et les chercheurs disposent des installations nécessaires pour apprendre et innover ici, chez eux.

Il s'agit là d'actifs à long terme qui renforcent nos fondements et créent les conditions propices à la croissance dans l'ensemble de la province.

Autres investissements

Madame la présidente, la saison des incendies de forêt que nous avons vécu au Nouveau-Brunswick en 2025 était sans précédent dans l'histoire récente.

Le ministère des Ressources naturelles et toutes les personnes qui ont soutenu les efforts de lutte contre les feux ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel, s'attaquant à des centaines de feux.

Il est devenu évident après ces événements que des investissements dans ce secteur permettraient de mieux protéger les résidents du Nouveau-Brunswick et leurs biens la prochaine fois. Dans cet esprit, le gouvernement a affecté plus de 6 millions de dollars au soutien de la lutte aérienne contre les feux et à la construction d'un nouvel entrepôt pour l'équipement et les ressources nécessaires de toute urgence en cas de feux de forêt.

En outre, le gouvernement travaille à bâtir un système de soins de longue durée axé sur la dignité, la sécurité et la qualité des soins.

Avec ses investissements pour améliorer les foyers de soins partout au Nouveau-Brunswick, le budget de capital 2026-2027 de Développement social témoigne bien de l'engagement du gouvernement envers les aînés. Le Ministère disposera d'une enveloppe de 24 millions pour moderniser des systèmes essentiels comme les systèmes électriques, de ventilation, de chauffage et de refroidissement.

Des établissements de soins modernes garantissent que les aînés reçoivent le soutien adéquat, au moment opportun, par des personnes compétentes qui se consacrent à leur confort, leur dignité et leur bien-être.

Gouvernement de confiance

Madame la présidente, nous sommes résolus à diriger avec transparence et dans un esprit de collaboration pour bâtir la confiance des gens du Nouveau-Brunswick. Le budget de capital de cette année témoigne de cet engagement.

Il soutient les projets pluriannuels en cours, répond aux besoins en infrastructures et assure une responsabilité financière. Nous voulons que les gens du Nouveau-Brunswick sachent qu'en investissant dans les infrastructures et l'économie, nous investissons en eux.

En prenant des décisions éclairées, nous optimisons nos ressources. Les demandes sont certes nombreuses, mais nous sommes déterminés à investir dans nos infrastructures et à gérer les biens publics de façon responsable pour l'ensemble de la population néo-brunswickoise.

Nous savons que notre province fait face à d'importants vents contraires et que la conjoncture économique est difficile. Mais le présent budget de capital montre que nous sommes prêts à dynamiser l'économie, à l'heure où les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de nous.

Conclusion

Madame la présidente, le budget de capital 2026-2027 reflète bien ce qui compte pour les gens du Nouveau-Brunswick : l'accès aux soins de santé, une éducation de première classe, l'abordabilité et le renforcement de notre économie.

Nous avons beaucoup à accomplir au cours des prochaines années et un plan clair pour y arriver.

Nous continuerons à obtenir les résultats que la population du Nouveau-Brunswick mérite. Notre gouvernement centre ses efforts sur une vision stratégique pour le Nouveau-Brunswick, et nous continuerons à réaliser les investissements nécessaires pour améliorer et enrichir la vie des gens d'ici.

Madame la présidente, voilà la transformation à l'œuvre.

Merci, Madame la présidente.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE
 (en milliers de dollars)

	Budget pour 2026-2027	Plan pour 2027-2028	Plan pour 2028-2029	Plan pour 2029-2030	Plan pour 2030-2031
Ministère					
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	7 150	7 300	1 350	1 050	1 000
Assemblée législative.....	60	60	60	60	60
Développement social.....	24 781	24 826	22 000	22 000	22 000
Éducation et Développement de la petite enfance.....	242 677	347 729	403 705	414 683	414 726
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	21 060	49 800	47 600	47 600	48 700
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Gouvernement général.....	5 000	-	-	-	-
Justice et Sécurité publique.....	71 844	52 167	500	-	-
Ressources naturelles	30 610	26 536	9 440	5 500	4 750
Santé.....	247 356	231 173	206 413	199 190	186 656
Société de développement régional.....	39 480	58 230	35 296	4 500	-
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	78 119	72 499	60 953	62 782	64 665
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	20 091	21 676	22 640	23 740	23 547
Transports et Infrastructure.....	680 615	731 855	738 616	718 051	774 502
Demandes de capital pour les exercices futurs.....	-	10 000	10 000	10 000	10 000
Total - Dépenses en capital.....	1 469 843	1 634 851	1 559 573	1 510 156	1 551 606